

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADÉ-SUR-GARONNE
Séance du 21 mars 2023

Le mardi 21.03.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1^{ère} Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif 2022).

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme VIDAL Aurélie, LOUGE Monique.

Représentés : Mme BOULAY Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme AUREL Josie.

Délibération n° 21-2023.

Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

En préambule, Mme MOREL CAYE, Maire Adjoint déléguée aux finances, rappelle que l'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire est prévue par l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ... ».

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et doit donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

La totalité des éléments du DOB seront transmis au Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. De même la Communauté de Communes des Hauts Tolosans devra transmettre les éléments de son DOB aux communes membres.

Mme MOREL CAYE présente au Conseil Municipal le rapport ci-annexé sur les orientations budgétaires 2023, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

M. le Maire propose de passer au vote dans la mesure où il n'y a pas de questions ou de remarques des élus.

Entendu le rapport présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023.**

Le Secrétaire,
Josie AUREL



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Conseil Municipal du 21 Mars 2023

L'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire est prévue par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Locales qui dispose :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et doit donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

La totalité des éléments du DOB seront transmis au Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. De même la Communauté de Communes des Hauts Tolosans devra transmettre les éléments de son DOB aux communes membres

1. Approche Macro-économique

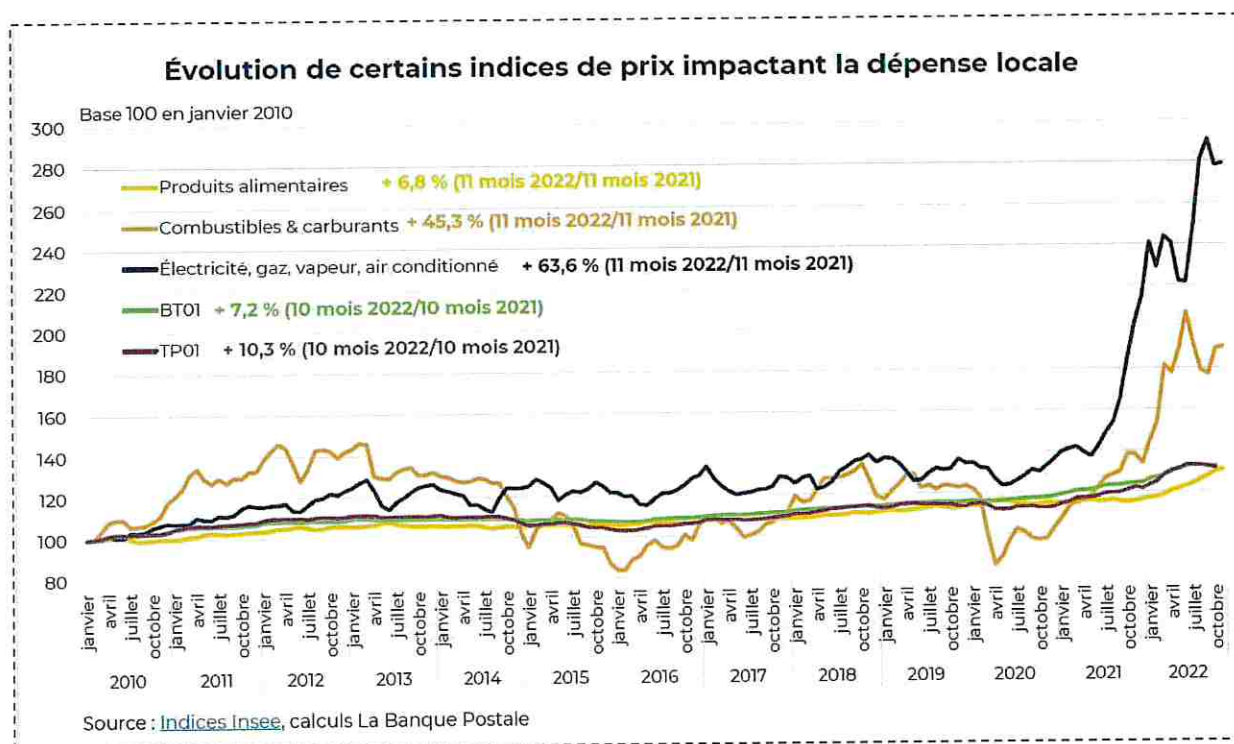
➤ L'inflation

Définition INSEE : « L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur de la monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble (ménages, entreprises, etc.). »

L'envolée de l'inflation a débuté à l'automne 2021 et s'est accentuée en 2022 en raison de deux facteurs essentiels : le contexte géopolitique liée à la guerre en Ukraine et une crise énergétique majeure.

Selon les premières estimations de l'INSEE, l'inflation entre Février 2022 et Janvier 2023 serait de 6%. En Juin 2023, elle devrait se situer autour des 5%.

Il faut noter que le début de l'année 2023 montre une détente de l'inflation, notamment au niveau des prix des matières premières et plus récemment sur le prix de gros du gaz ainsi que sur les coûts de transport. Attention, les prix à la consommation quant à eux continuent d'augmenter à cause de l'inflation antérieure.



➤ L'évolution des taux d'intérêt

Pour endiguer l'inflation, les banques centrales agissent sur les taux d'intérêts. Ainsi, la Banque Centrale Européenne (BCE) a augmenté ses taux et continue à les augmenter sur le début 2023. Une augmentation au mois de mars est annoncée. L'augmentation des taux d'intérêt pourraient avoir des conséquences sur les opérations immobilières et donc sur les droits de mutation et la taxe d'aménagement (TAM) pour la collectivité.

Les collectivités devront donc être prudentes dans leurs prévisions budgétaires en prévoyant une augmentation des intérêts de la dette en cas de nouvel emprunt oscillant entre 3% et 4%.

➤ Le déficit public

Observer l'évolution du déficit public permet d'anticiper les efforts qui seront demandés aux collectivités territoriales pour aider l'Etat à stabiliser ce déficit.

À la fin du troisième trimestre 2022, la dette publique s'établit à 2 956,8 Md€

Dans le Projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027, le Gouvernement prévoit une diminution progressive du déficit public en France pour les 5 prochaines années et une stabilisation de la dette publique à 111% du PIB. L'Etat s'est également fixé de ramener le déficit public sous la barre des 3% d'ici 5 ans.

Pour y parvenir, l'Etat pourrait fixer un objectif national d'évolution des dépenses de fonctionnement, tel que présenté dans le cadre du projet de loi de programmation des finances publiques (PLFP), puis retiré. Il pourrait être réintégré dans le cadre des débats parlementaires. En cas de non-respect des objectifs, les collectivités pourraient se voir infliger des reprises financières.

	2023	2024	2025	2026	2027
Évolution en valeur initiale	3,8 %	2,5 %	1,6 %	1,3 %	1,3 %
Inflation prévisionnelle	4,3 %	3,0 %	2,1 %	1,8 %	1,8 %
Évolution en volume	-0,5 %	-0,5 %	-0,5 %	-0,5 %	-0,5 %

Avec une révision annuelle de l'objectif en fonction des prévisions d'inflation

2. Ce qu'il faut retenir de la loi de finances pour 2023 :

➤ Fiscalité locale

- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives : Cf détail sur compte 73

➤ Dotations

- DGF : les dotations de péréquation continuent d'augmenter. Cependant, l'Etat n'a pas retenu l'indexation sur l'inflation

➤ Soutien financier

Le Gouvernement a mis en place plusieurs mesures de protection contre l'inflation

- L'amortisseur électricité permettant la prise en charge de 50% du surcoût au-delà de 325€/MWh
- Le filet de sécurité pour faire face à l'augmentation d'une part des dépenses, sous certaines conditions, notamment si l'épargne brute connaît une baisse supérieure à 25% entre 2022 et 2023. La dotation est égale à 50% de la différence

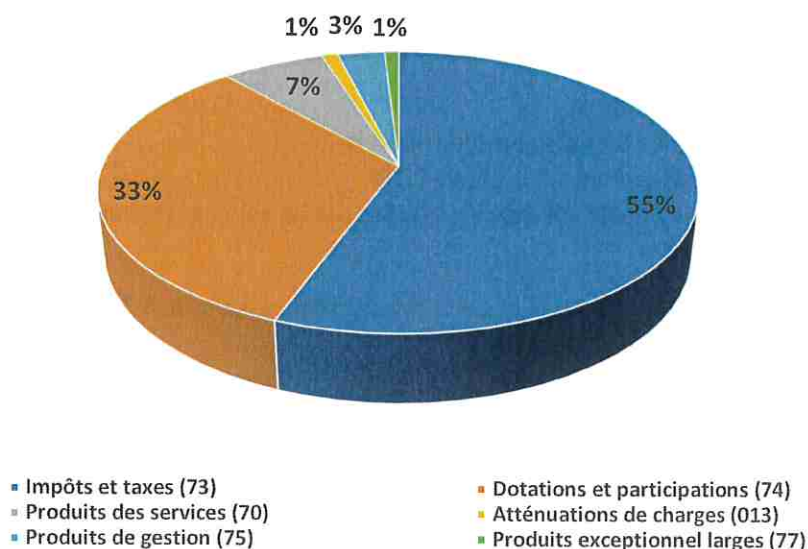
3. Les résultats de 2022 :

➤ Les Recettes de Fonctionnement 2022 et les hypothèses BP 2023 :

Les recettes de fonctionnement ont évolué de 4.82% en 2022 par rapport à 2021 (+ 6.83% pour les produits de fonctionnement courants, c'est-à-dire hors produits exceptionnels)

	Réalisé					Hypothèses BP 2023
	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022	2023
Produits de fonctionnement courants stricts	9 486 648	9 502 321	9 800 854	10 450 409	6,63%	10 521 287
Impôts et taxes (73)	5 556 033	5 616 600	5 811 377	5 924 089	1,94%	6 164 372
Contributions directes (73111)	3 892 251	3 952 730	4 023 624	4 250 811	5,65%	4 550 105
Atribution de compensation reçue (73211)	971 762	971 762	971 762	954 653	-1,76%	954 652
FPIC (73223) (M57 = 732221)	137 974	142 926	146 998	145 425	-1,07%	148 015
Taxes sur les pylones (7343) (M57 = 73132)	67 984	71 204	72 828	74 732	2,61%	76 600
Taxes additionnelles aux droits de mutation (7381) (M57 = 73123)	431 151	442 117	515 657	453 437	-12,07%	400 000
Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles (7388) (M57 = 738)	11 213	-	40 906	2 778	-93,21%	-
Droits de place (7336) (M57 = 73154)	38 169	24 185	28 371	34 528	21,70%	30 000
Reversements sur paris hippiques (7364) (M57 = 731732)	-	5 377	5 782	5 706	-1,31%	5 000
Solde Impôts et taxes	5 529	6 299	5 449	2 018	-62,97%	-
Dotations et participations (74)	2 892 363	3 091 714	2 991 435	3 497 066	16,90%	3 198 715
DGF (7411+74121+74127) (M57 = 74111+741121+741127)	1 896 084	1 971 886	2 028 647	2 080 937	2,58%	2 161 727
Compensations fiscales (7482 + 74834 + 74835 + 7485) (M57 = 7482+74833+74834+7485)	138 810	147 824	131 374	173 558	32,11%	182 188
FCTVA fonctionnement (744)	12 031	24 685	17 588	19 794	12,54%	13 000
Subventions autres organismes (7478) (dont Prestations CAF)	672 861	692 033	665 486	949 630	42,70%	660 000
Emplois jeunes et emplois d'avenir (74711 et 74712)	27 453	2 771	408	2 270	456,26%	-
Autres: 74718 (dont tarification cantine sociale)	32 642	89 368	33 060	155 865	371,46%	75 000
Autres attributions et participations (7488)	78 630	78 630	45 480	107 490	136,35%	84 600
Subventions manager de ville	6 666	17 643	1 570	-	-100,00%	-
Subvention chef de projet PVD	- €	- €	19 688	-	-100,00%	20 000
Solde participations diverses	27 186	66 874	48 134	7 522	-84,37%	2 200
Autres produits de fonctionnement courant	1 038 253	794 007	998 042	1 029 255	3,13%	1 158 200
Produits des services (70)	720 657	494 118	688 572	707 830	2,80%	688 200
Mise à disposition de personnel (7084)	3 499	2 499	3 794	2 961	-21,94%	2 700
Redevances services périscolaires (7067)	584 229	431 708	594 897	567 118	-4,67%	580 000
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	16 826	17 243	17 208	19 442	12,98%	18 000
Redevances à caractère sportif (70631)	47 566	-	32 318	52 139	61,33%	40 000
Redevances et droits des services culturels (7062)	759	341	715	561	-21,54%	500
Remboursements de frais (7087)	38 773	19 316	24 270	38 302	57,82%	28 000
Solde produits des services	29 004	23 011	15 370	27 307	77,67%	19 000
Produits de gestion (75)	317 596	299 889	309 470	321 425	3,86%	470 000
Revenus des immeubles (752)	317 594	299 887	309 468	321 423	3,86%	310 000
Autres produit divers (75888) (dont Mécénat et remboursements assurances)						160 000
Atténuations de charges (013)	146 173	104 110	84 229	109 908	30,49%	50 000
Produits de fonctionnement courants	9 632 821	9 606 431	9 885 083	10 560 317	6,83%	10 571 287
Produits exceptionnel larges (77)	228 096	339 418	280 463	95 447	-65,97%	-
Produits de fonctionnement	9 860 917	9 945 849	10 165 546	10 655 764	4,82%	10 571 287

Répartition des Produits de Fonctionnement - Année 2022



• Le compte 70 : Produits et Services

Il représente 7% des produits de fonctionnement de l'année 2022. Ce poste a augmenté de 2.80% par rapport à l'année 2021 :

- Bonne fréquentation de la piscine avec une recette de 52K€ en 2022 contre 32K€ en 2021
- Régularisation exceptionnelle des charges de l'office de tourisme (2019-2021) : 7K€

2022 : Augmentation des tarifs de restauration scolaire et de l'AIC en septembre. L'évolution retenue est basée sur une augmentation progressive entre 7% et 13% selon les tranches de quotient (hors tarifs repas T2 pour maintenir la cantine à moins de 1€). Les gains potentiels sur une année complète sont estimés à 48 000€. L'année 2023 nous permettra de dresser un bilan.

Tranches selon Quotient Familial		Repas		AIC	
Tranche	QF	Tarif initial	Nouveau tarif	Tarif initial	Nouveau tarif
T1	< 400	0,77 €	0,82 €	0,23 €	0,25 €
T2	400 < 680	1,00 €	1,00 €	0,30 €	0,32 €
T3	680 < 900	2,19 €	2,39 €	0,38 €	0,41 €
T4	900 < 1200	2,75 €	3,03 €	0,46 €	0,51 €
T5	1200 < 1500	3,02 €	3,35 €	0,54 €	0,60 €
T6	1500 < 2000	3,17 €	3,55 €	0,56 €	0,63 €
T7	> 2000	3,27 €	3,70 €	0,58 €	0,66 €

- Le compte 73 : Impôts et Taxes

Le compte 73 représente 55% des produits de fonctionnement. Les bases fiscales connaissent une bonne dynamique : 3.4% en 2022 et 7.1% en 2023 (hors locaux professionnels qui eux évoluent d'environ 1%)

Pour 2023, quelques éléments importants :

- Il est prévu de maintenir les taux d'imposition actuels
- La revalorisation légale des bases a été fixée à 7.1%
- Les bases prévisionnelles pour 2023, communiquées par les services fiscaux enregistrent une hausse significative en 2023.

Ainsi les bases prévisionnelles de la taxe sur le foncier bâti passent de 8 248 000 en 2022 à 8 905 000 en 2023 soit une augmentation de 7.97 %

- Le compte 74 : Dotations et participations

- En 2022 : la Commune a perçu une recette exceptionnelle de la CAF de 270K€ liée à une restructuration des modalités de financement.
- La DGF représente environ 60% du compte 74

Année	Dotation Forfaitaire	DSR	DNP	Total	Evolution N/N-1
2014	1 003 916,00 €	506 585,00 €	310 808,00 €	1 821 309,00 €	0%
2015	857 786,00 €	588 339,00 €	333 012,00 €	1 779 137,00 €	-2%
2016	707 649,00 €	656 945,00 €	352 452,00 €	1 717 046,00 €	-3%
2017	629 434,00 €	764 868,00 €	356 973,00 €	1 751 275,00 €	2%
2018	641 838,00 €	829 261,00 €	389 329,00 €	1 860 428,00 €	6%
2019	650 435,00 €	861 543,00 €	384 106,00 €	1 896 084,00 €	2%
2020	657 415,00 €	926 652,00 €	387 819,00 €	1 971 886,00 €	4%
2021	663 352,00 €	985 367,00 €	380 028,00 €	2 028 747,00 €	3%
2022	664 305,00 €	1 040 917,00 €	375 715,00 €	2 080 937,00 €	3%
2023 (Prosp)	668 710,00 €	1 111 435,00 €	381 582,00 €	2 161 727,00 €	4%
2024 (Prosp)	682 138,00 €	1 182 784,00 €	397 169,00 €	2 262 091,00 €	5%

En 2023, la LFI prévoit une augmentation de 320 millions d'euros de la DGF permettant de stabiliser / augmenter la dotation. (DSR = + 200 M€ / DSU = + 90 M€ / Dotation d'intercommunalité = + 30M€)

Néanmoins, la DGF n'étant pas indexée sur l'inflation, cela ne permettra pas de couvrir les charges supplémentaires liées à l'inflation.

- Le compte 75 : Autres produits de gestion courante

Le compte 75 enregistre principalement les loyers des bâtiments communaux et les locations de salles. En 2022, sur les 321 425€ comptabilisés, les loyers de la Gendarmerie représentent 253 937€.

La dernière révision du bail aura lieu en 2024, il faudra donc rester vigilant pour conserver ce niveau de loyers.

- Le compte 77 : Produits exceptionnels

Le compte 77 enregistre principalement les recettes liées au Mécénat du Jagan et les remboursements des assurances.

En M57, le compte 77 a vocation à ne comptabiliser que de très rares recettes. Ainsi, les recettes liées au Mécénat et aux assurances seront comptabilisées sur des comptes 75 (75888). Ceci explique les variations entre le réalisé 2022 et le BP 2023.

➤ Les Dépenses de Fonctionnement 2022 et les hypothèses BP 2023 :

Les dépenses de Fonctionnement 2022 enregistrent une augmentation globale de 7.97% par rapport à 2021 :

- Evolution des charges hors masse salariale : 8.41%
- Evolution de la masse salariale : 7.72%

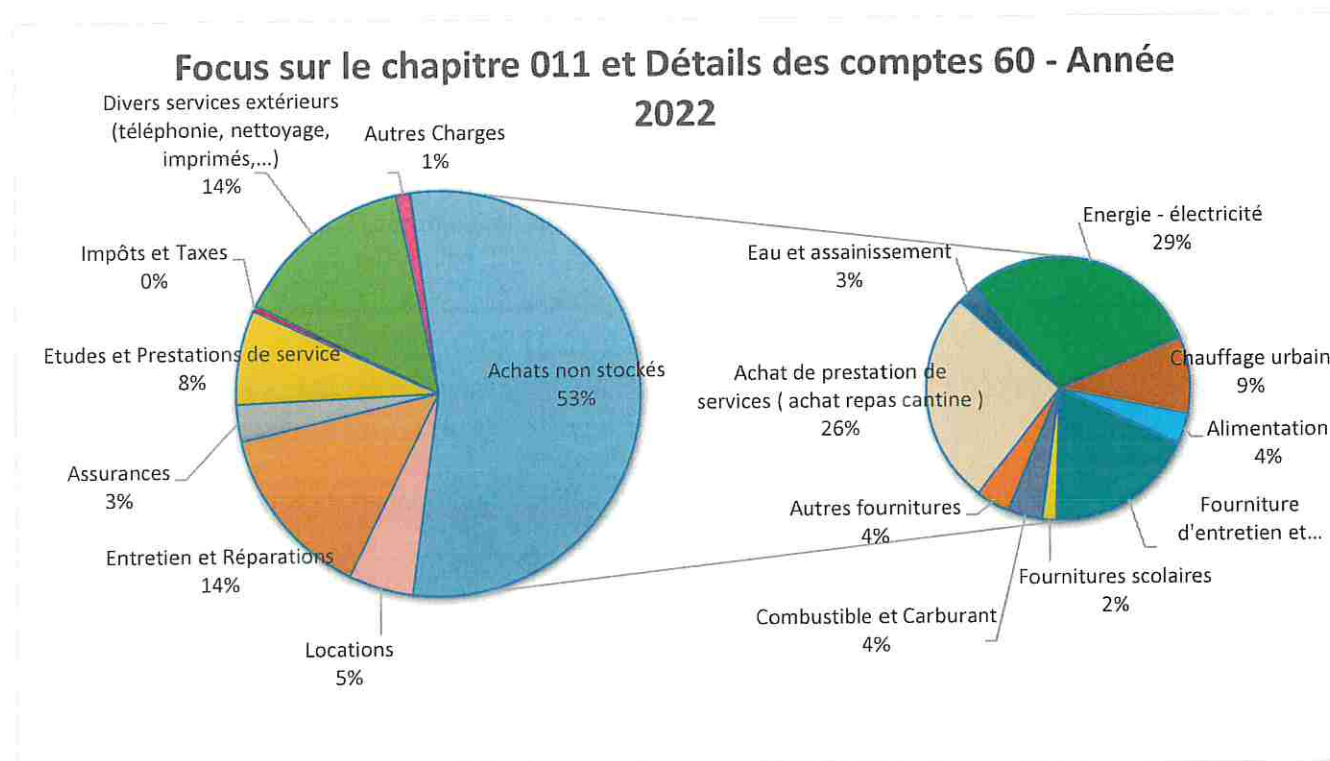
	Réalisé					Hypothèses BP 2023
	2019	2020	2021	2022	Evolution 2022/2021	2023
Charges de fonctionnement courant strictes	7 938 777	7 656 796	8 228 642	8 891 158	8%	9 624 796
Charges à caractère général (011)	2 227 923	1 960 992	2 140 206	2 395 222	12%	2 551 131
Bâtiments - Voirie - Réseaux (61522-61523)	263 447	243 403	144 756	140 076	-3,23%	156 900
Solde charges à caractère général	1 964 476	1 717 589	1 995 450	2 255 146	13,01%	2 394 231
Charges de personnel (012)	4 985 186	4 918 336	5 270 075	5 677 113	7,72%	6 076 000
Charges de gestion courante (65)	725 668	777 468	818 361	818 823	0,06%	997 665
Elus (653)	80 462	80 138	92 786	94 055	1,37%	96 170
Service Incendie (6553)	129 328	130 622	131 536	134 824	2,50%	143 320
Contributions organismes de regroupement (6554)	86 125	113 177	103 859	101 737	-2,04%	134 000
CCAS (657362)	210 000	220 000	249 000	249 000	0,00%	249 000
Subventions aux associations (6574)	188 425	147 090	168 409	177 819	5,59%	200 000
Caisse des Ecoles (657361)	2 150	2 150	2 150	2 150	0,00%	2 150
Autres contributions obligatoires (6558)	26 764	84 290	61 176	57 408	-6,16%	60 000
Redevances pour logiciels informatiques (6581)						92 635
Solde charges de gestion courante	2 414	- €	9 444	1 829	-80,64%	20 390
Atténuations de produits (014)	2 251	2 472	1 779	1 441	-19,00%	3 000
Total charges de fonctionnement courant	7 941 028	7 659 268	8 230 421	8 892 599	8,05%	9 627 796
Charges exceptionnelles larges (67)	11 146	11 234	22 277	14 267	-35,96%	1 000
prévisions semi budgétaires (68)	2 298	963	3 457	7 354	112,74%	5 000
Charges de fonctionnement hors intérêts	7 954 472	7 671 465	8 256 155	8 914 220	7,97%	9 633 796

- Transition M14 – M57

L'année 2023 est marquée par le passage à la nomenclature M57 qui vient bouleverser les imputations utilisées habituellement. L'analyse des évolutions entre les hypothèses 2023 et le réalisé 2022 doit donc se faire dans la globalité et non par postes de dépenses.

A titre d'exemple, les redevances pour l'utilisations des logiciels informatiques (92 365€) étaient jusqu'en 2022 imputées sur le chapitre 011. En 2023, elles sont imputées sur le chapitre 65.

- Le compte 60 : Achats



Le chapitre 011 (Charges à caractère général) enregistre une augmentation de 12% entre 2022 et 2021. Les achats non stockés représentent 53% des dépenses comptabilisées sur ce chapitre.

On y retrouve notamment l'énergie (électricité, gaz, combustibles), le carburant, l'achat des repas scolaires et l'ensemble des fournitures (produits d'entretien, alimentation, fournitures scolaires).

- Les comptes 61 et 62 : Services extérieurs

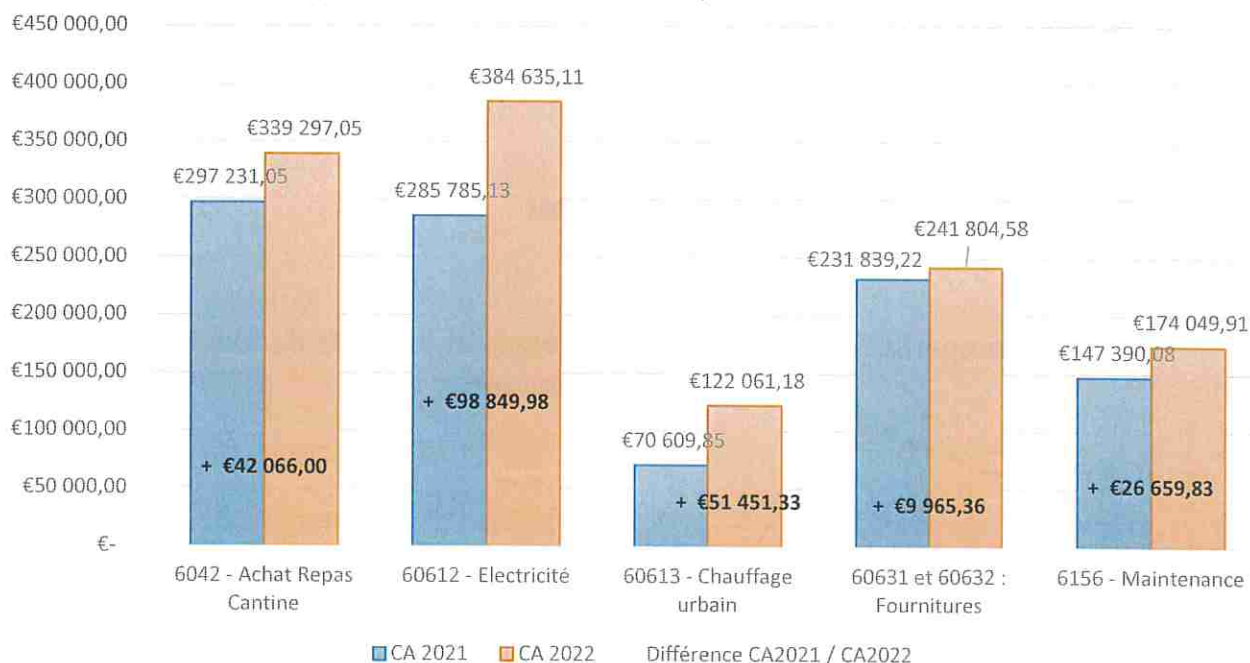
- Les assureurs sont de plus en plus réticents à assurer les collectivités. En conséquence, peu d'assureurs répondent aux appels d'offres et les primes d'assurance ne cessent d'augmenter pour une couverture égale. Cette forte augmentation est due pour partie à l'augmentation de la sinistralité de la commune notamment l'incendie des logements d'urgence en octobre 2020.

2019	2020	2021	2022	2023
30 997 €	44 337 €	47 594 €	70 965 €	78 029 €

- Après un pic en 2019 et 2020, les charges d'entretien des bâtiments publics sont maîtrisées et sont revenues à un niveau stable.

- Evolution du chapitre 011 entre 2021 et 2022

Principaux postes d'évolution du chapitre 011 entre 2021 et 2022



Les cinq comptes présents sur le graphique représentent 48% du chapitre 011 en 2021 et 53% en 2022.

Sur les 255 000€ d'augmentation entre le CA 2021 et le CA 2022, ils représentent 229 000€ soit 90% de l'augmentation totale du chapitre.

De plus, il faut noter une évolution importante du nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires et extrascolaires en 2021 et 2022. Ce nombre continuera d'augmenter sur l'année 2023 avec une incidence sur les prévisions budgétaires.

Evolution des fréquentations ALSH maternelles, élémentaires et préados			
	2021	2022	Evolution
Alsh Préados en journées	1163	1624	40%
ALSH Mercredis en 1/2 journées	5904	6480	10%
ALSH Vacances en journées	7892	9440	20%

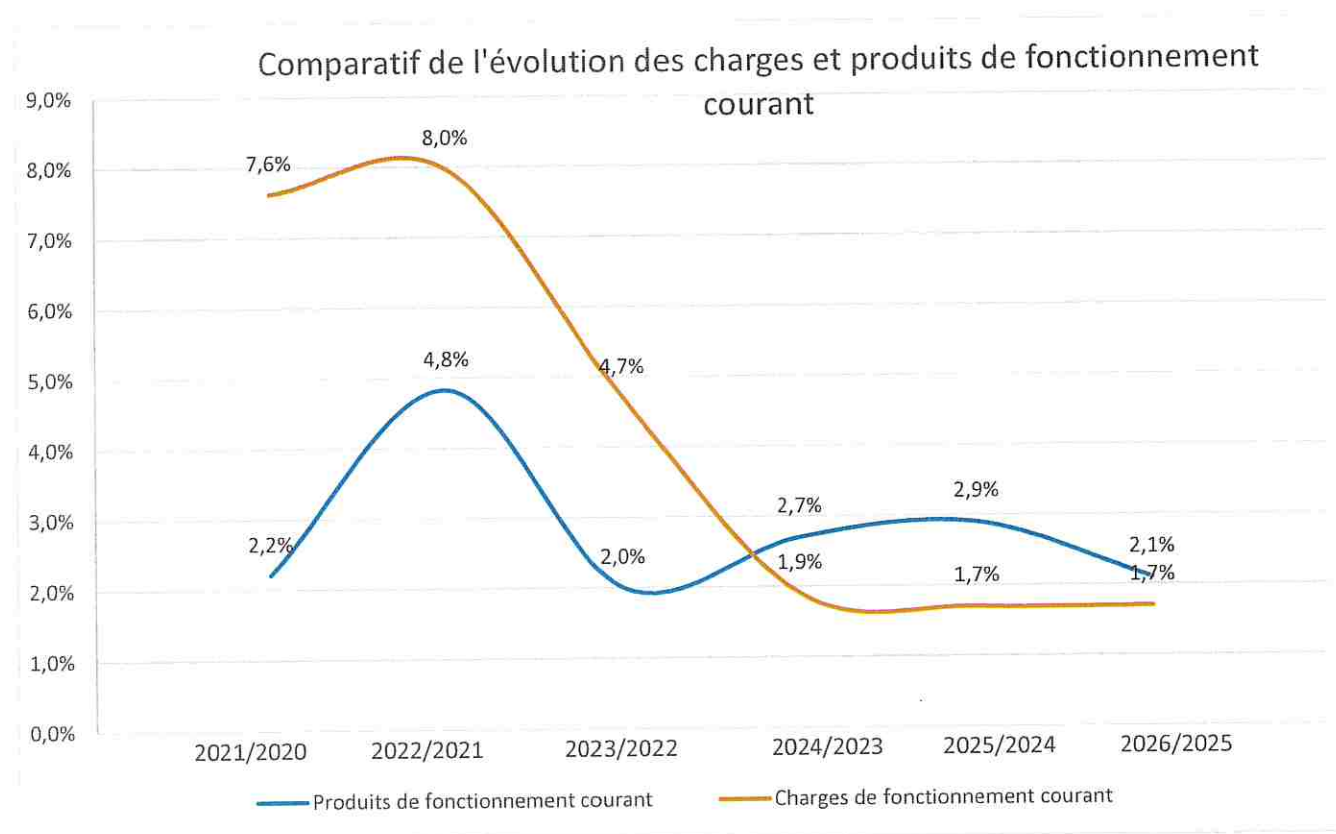
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Le chapitre 65 reste stable entre 2022 et 2021 (+0.06%)

Les principales dépenses 2022 sont :

- La subvention communale au CCAS : 249 000€
- Les subventions aux associations : 177 819€
- La contribution au SDIS : 134 824€
- Les contributions aux organismes de regroupement : 101 737€. Ce poste comprend essentiellement les contributions versées au SDEHG et au SMEA dans le cadre des annuités liées à des programmes de travaux.

- Evolution des charges et des produits de fonctionnement



Malgré des recettes de fonctionnement dynamiques, l'effet « ciseau » se poursuit. Les dotations de l'Etat n'étant pas indexée sur l'inflation, bien qu'en augmentation, elles ne permettent pas de faire face à la hausse des dépenses courantes.

4. Les charges de personnel :

I- Evolution CA 2021/CA 2022

	2019	2020	2021	2022
Traitements + charges patronales				
Rémunérations brutes	2387	2480	2496	2689
Supplément familial	47	48	48	46
Autres indemnités (art64118)	329	344	370	367
Rémunérations des non-titulaires	679	546	750	708
Autres indemnités (stage/Précarité)				30
Emplois d'insertion	2	0	3	
Emplois d'avenir/PAC	38	4	0	5
Rémunérations d'apprentis	10	10	7	0
Indemnité inflation				16
Cotisations URSSAF	528	500	558	605
Cotisations Assedic	27	21	28	34
Cotisations Retraite	701	738	756	806
Cotisations ATIACL	10	9	10	11
Cotisations CDG CNFPT	59	53	63	66
Cotisations FNAL	15	14	16	17
Autres versements sur rémunérations	9	9	9	7
Sous-total	4841	4776	5114	5407
Autres charges de personnel				
Cotisations assurances	98	98	111	216
Versement FNC supplément familial	3	1	0	0
Médecine du travail	14	12	12	16
Action sociale : CNAS	29	31	30	36
Sous-total	144	142	153	268
Intervenants écoles – service Aff. scolaires				2
	4985	4918	5267	5677

Impacts contraints en 2022 : 208 114€

- Catégorie C : coût lié aux 4 augmentations du SMIC/revalorisation et reclassement/bonification d'une année 75 510€
- Indemnité de précarité : 23 990€
- Avancements de grade : 2 214€
- Indemnité inflation : 16 400€
- Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 : 90 000€
(Titulaires et non titulaires)

Impacts divers en 2022 : 46 033€

- | | |
|---|---------|
| - Participation employeur Santé au 1 ^{er} juillet 2022 | 5 000€ |
| - PVD (8 mois en plus à mi-temps pour le chef de projet PVD) | 26 807€ |
| - Urbanisme : Chef de projet + Accueil urbanisme (- départ adjoint) | 14 226€ |

II - Prévisions charges de personnel 2023

Pour la masse salariale 2023 (« Traitements et charges » hors « Autres charges de personnel »)

La prévision pour le BP 2023 est de 5 769 000€ (5 440 821€ au BP + DM 2022) donc + 6%, ce qui correspond aux prévisions nationales.

Les impacts pour l'année 2023 :

- | | |
|--|---------|
| - Revalorisations et reclassements | 75 000€ |
| - Augmentation valeur du point (+ 6 mois par rapport à 2022) | 90 000€ |
| - Participation employeur Santé (+ 6 mois) | 5 000€ |
| - Police Municipale (équipe au complet + IAT) | 31 000€ |
| - Avancements de grades et promotion interne | 5 000€ |

Il faut également anticiper une augmentation très vraisemblable des cotisations retraite et de la valeur du point d'indice

« Autres charges de personnel :

Evolution du coût de l'assurance groupe :

- CA 2021 : 110 771,96€
- CA 2022 : 216 289,04€
- BP 2023 : 254 900€

Au total le chapitre 012 : Charges de personnel est estimé au BP 2023 à 6 073 900€ (5 707 760€ au BP 2022+ DM)

III - Recettes liées à la masse salariale : 1 117 106€

Dont :

- Atténuations de charges : 50 000€
- Dotations de l'Etat pour les rythmes scolaires (TAP) : 77 490€
- Dotation de l'Etat pour les passeports et cartes d'identité : 29 260€
- Subvention de l'Etat pour chef de projet PVD : 20 381€
- Participation prévisionnelle de la CAF sur les activités périscolaires : 660 000€. La majeure partie des coûts de fonctionnement des services périscolaires est constituée de frais de personnel.
- Participation des parents sur services périscolaires (hors repas) : 279 975€

5. L'endettement :

L'encours de la dette au 31 Décembre

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours emprunts	6 784 992 €	6 016 507 €	5 256 961 €	4 484 489 €	3 740 359 €	3 099 277 €
Encours AUXIFIP	2 753 920 €	2 630 141 €	2 498 845 €	2 359 573 €	2 211 843 €	2 055 140 €
Encours de la dette total	9 538 912 €	8 646 648 €	7 755 806 €	6 844 062 €	5 952 202 €	5 154 417 €

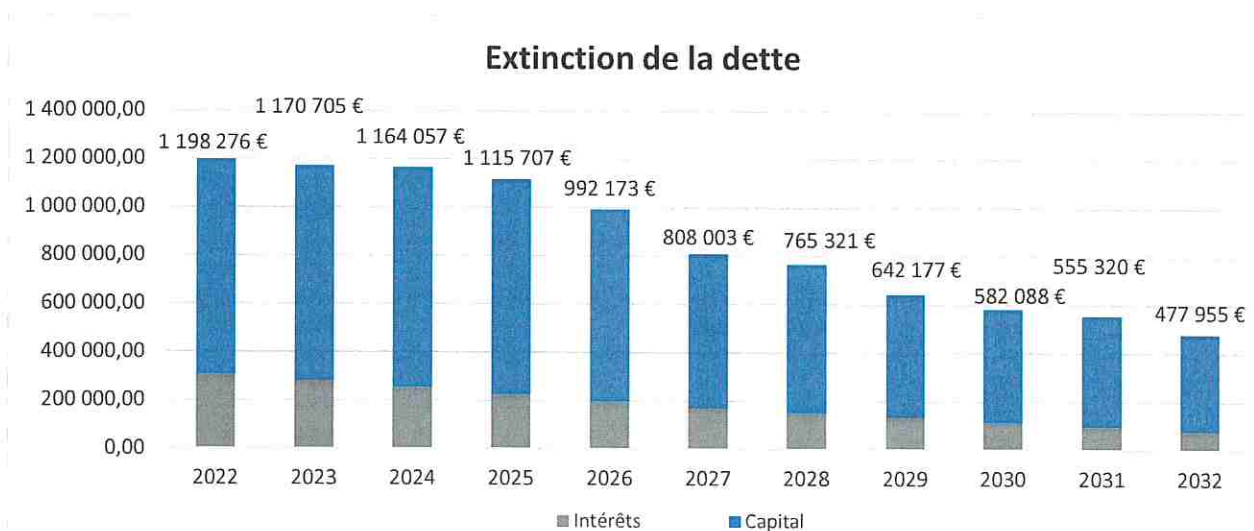
L'annuité de la dette :

	2022	2023	2024	2025	2026
Capital	892 263 €	890 842 €	911 744 €	891 860 €	797 785 €
Intérêts	306 012 €	279 863 €	252 313 €	223 848 €	194 388 €
Annuité sans AUXIFIP	913 636 €	886 066 €	879 417 €	831 067 €	707 533 €
Annuité avec AUXIFIP	1 198 276 €	1 170 706 €	1 164 057 €	1 115 707 €	992 173 €

Tombées d'emprunts :

2022	2023	2024	2025	2026
895 €	- 27 570 €	- 6 649 €	- 48 350 €	- 123 534 €

L'extinction de la dette :



6. Les recettes d'investissement pour 2023 :

Recettes Investissement 2023					
Nature	Opération	Libellé	RAR 2022	Hypothèses BP 2023	Total Recettes Investissement
1345	10027	PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2022	3 708,00 €	- 3 708,00 €	- €
1322	16002	REVITALISATION CENTE BOURG- REQUAILIFICATION QUAI DE GARONNE	40 399,23 €		40 399,23 €
1323	17002	TRAVAUX URBANISATION- RD17-RTE DE LA HILLE	16 240,00 €		16 240,00 €
1323	17003	CD31 : TRAVAUX D'URBANISATION : RD17-RTE DE MONTAIGUT/CHEM DE PIQUETTE	40 667,50 €	63 407,50 €	104 075,00 €
1322	19007	AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE VILLE INTERSECTION ALLÉES ALSACE LORRAINE-QUAI GNE	43 640,10 €		43 640,10 €
1312	19008	RECONFIGURATION DU JARDIN DE LA MAIRIE	67 126,61 €		67 126,61 €
1322	19010	RECONFIGURATION DE LA COUR DE L'ESPACE ENVOL	115 007,00 €		115 007,00 €
1323	19010	RECONFIGURATION COUR ESPACE ENVOL- CONTRAT TERRITOIRE 2021	116 595,82 €		116 595,82 €
13461	19010	RECONFIGURATION DE LA COUR DE L'ESPACE ENVOL-DETR 2021	141 958,00 €		141 958,00 €
13461	21001	DETR 2022 : RÉHABILITATION REMISE SERRES - MAISON DES PROJETS	107 225,00 €		107 225,00 €
1311	21003	SUBVENTION SKATE PARK	50 000,00 €		50 000,00 €
1312	21003	SUBVENTION DECISION GAL PAYS TOLOSAN - CREATION D'UN PUMPTRACK	28 528,51 €		28 528,51 €
1313	21003	CONTRAT DE TERRITOIRE SUBVENTION AMENAGEMENT AIRE DE LOISIRS	111 376,09 €		111 376,09 €
1323	NA	TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE REMISE EN ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU BAS DU QUAI DE GARONNE	35 730,00 €		35 730,00 €
458211	NA	EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ROUTE DE TOULOUSE-PA18W0001	15 374,30 €		15 374,30 €
458218	NA	Remboursement SMEA RD17 Piquette		46 000,00 €	
1346	17003	PUP ALTEAL		78 000,00 €	
1068	NA	Affectation du résultat 2022 obligatoire		105 657,92 €	105 657,92 €
10222	NA	FCTVA sur N -1		150 000,00 €	150 000,00 €
10226	NA	TAM		120 000,00 €	120 000,00 €
Total Inscriptions 2023			933 576,16 €	559 357,42 €	1 368 933,58 €

Dossiers en cours			
Organisme	Intitulé	Statut	
Conseil Régional	Réhabilitation de la remise Serres - Extension de la Maison des projets	En attente de réponse	
Conseil Régional	Dernière phase d'aménagement du Quai de Garonne : Réalisation d'une aire de loisirs	En attente de réponse	
Conseil Régional	Fonds d'urgence INONDATIONS 2022	En attente de réponse	
Etat-DETR 2023	Dernière phase d'aménagement du Quai de Garonne : Réalisation d'une aire de loisirs (112 290€)	En attente de notification	
Agence de l'eau	Reconfiguration de la cour de l'Espace Envol	En attente de réponse	
Etat	Fond Vert : Renaturation de la ville	Dossier en préparation	

7. Tableau d'équilibre général :

(en K€)

		CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Hypothèses BP 2023
Produits de fonctionnement	(1)	9485	9 500	9 554	9 799	9 955	10 450	10 538
c/70								
c/73 (sauf 014)								
c/74								
c/75								
Charges de fonctionnement	(2)	7793	7 553	8 537	8 146	8 862	8 781	9 575
c/60								
c/61								
c/62 (sauf 621)								
c/63								
chap 012(-013)								
chap 65								
EXCEDENT BRUT COURANT	(3)	1692	1 947	1 017	1 653	1 092	1 669	963
Produits exceptionnels	(4)	130	109	80	141	160	95	0
Chap 77 (sauf 775, 776, 777, 779)								
Charges exceptionnelles	(5)	11	11	19	22	13	14	1
Chap 67								
EPARGNE DE GESTION	(6)	1811	2 045	1 078	1 772	1 239	1 750	962
(6) = (3) + (4) - (5)								
Charges financières	(7)	348	326	314	315	297	296	270
Chap 66								
EPARGNE BRUTE	(8)	1463	1 719	764	1 456	942	1 454	693
(8) = (6) - (7)								
Remboursement Capital Emprunts	(9)	743	768	869	868	914	900	891
Chap 16								
EPARGNE NETTE	(10)	720	951	-105	588	28	554	-198
(10) = (8) - (9)								
Recettes d'investissements	(11)	1075	461	1969	1273	1712	1086	1347
subventions		518	152	1294	579	1247	640	1016
FCTVA		320	133	300	325	210	200	150
Taxes Aménagement		151	172	150	181	150	165	120
SMEA				210	0	0	82	46
Opérations pour cpte tiers		86	4	15	189	104	0	15
CAPACITE D'INVESTISSEMENTS	(12)	1795	1 412	1 864	1 861	1 739	1 640	1 149
(12) = (10) + (11)								
Dépenses d'investissements	(13)	1274	1 667	4937	2739	4067	1206	3136
Dépenses d'équipements								
Chapitre 26								
Chapitre 27								
Opérations pour le compte de tiers	(14)	201	314	614	486	84	98	137
Apurement des ICNES	(15)	0	40	40	40	40	40	0
c/1068 Dépenses								
BESOIN DE FINANCEMENT	(16)	320	609	3 727	1 404	2 452	-296	2 124
(16) = (13) - (12) + (14) + (15)								
Cessions d'immobilisations	(17)	98	230	0	140	0	0	0
chap 024								
Emprunts contractés	(18)	0	150	2000	2000	0	0	0
Chap 16								
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	(19)	418	229	1 727	-736	2 452	-296	2 124
(19) = (16) - (17) - (18)								
Fonds de roulement n-1	(20)	2427	2 846	2 617	2 617	3 353	3 353	3 649
NOUVEAU FONDS DE ROULEMENT	(21)	2846	2 617	890	3 353	901	3 649	1 525

8. Ratios 2022 :

RATIOS DOB 2023 basés sur une population de 9010 habitants

	Grenade 2021	Grenade 2022	Strate 2020 5000 à 10 000 hbts	Strate 2020 10 000 à 20 000 hbts
Dépenses réelles de fonctionnement (sauf 72) / population	952 €	1 022 €	918 €	1 071 €
Produit des impositions directes/ population (hors fiscalité reversée)	447 €	472 €	526 €	596 €
Produit des impositions directes / population (ce ratio intègre les prélèvements pour reversement de la fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par l'EPCI)	555 €	578 €	697 €	806 €
Recettes réelles de fonctionnement / population (ressources dont dispose la collectivité à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance)	1 129 €	1 183 €	1 124 €	1 272 €
Dépenses brutes d'équipement / population (compte 20 sauf le 204, cptes 21,23,454,456,458 plus Régie)	356 €	147 €	288 €	292 €
Encours de la dette / population (avec AUXIFIP)	1 059 €	960 €	821 €	862 €
DGF (cpte 741) / population	225 €	231 €	154 €	173 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	62%	60,4%	57,5%	60,5%
Marge d'autofinancement courant = DRF + remboursement de la dette (travaux en régie exclus) / Recettes réelles de fonctionnement	95%	95%	89,3%	91,1%
Taux d'équipement : Dépenses brutes d'équipement / Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	32%	12%	25,6%	22,9%
Taux d'endettement : Dette / Recettes réelles de fonctionnement	94%	81%	73,0%	67,7%
Taux d'épargne : Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	17%	14%	15,7%	
Capacité de désendettement : encours de la dette/ Epargne brute	6,6 ans	5,9 ans	5,1 ans	
Coefficient global de clôture (en incluant le prêt AFL)	104 jours	115 jours		
Coefficient global de clôture (sans le prêt AFL)	42 jours	Sans-objet		

9. Ratios prudentiels

		Grenade 2021	Grenade 2022	Seuils
Ratios pour seuils d'alerte	Marge d'autofinancement courant (Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) /Produits de fonctionnement	0,95	0,95	Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.
	Rigidité des charges structurelles (Charges de personnel + Annuité de la dette) /Produits de fonctionnement	0.58	0.58	Ratio correct : entre 0.55 et 0.57 (seuil à relativiser : plus élevé s'il y a des contributions obligatoires (SDEHG, SMEA...) mais cela signifie que la collectivité ne supporte pas les charges courantes de fonctionnement)
	Niveau d'endettement : (Encours de la dette/Produits de fonctionnement)	0,97	0,81	Doit être inférieur à 1

10. Dépenses d'équipement prévisionnelles BP 2023

Liste détaillée en page 19

Dépenses d'investissement - Hypothèses BP 2023

10011 : RESTAURATION DE L'EGLISE ET DU MOBILIER	46 800,00 €
MOE 1ère tranche Eglise - Axe 2 - Action 2.4.1 : Eglise	46 800,00 €
10013 : EQUIPEMENT DES ECOLES	28 050,00 €
1 armoire de rangement gouters - AIC La Bastide maternelle	700,00 €
1 escabeau- douche pour l'école maternelle JC Gouze	250,00 €
2 chariots pour transport des chaises : AIC JC Gouze maternelle	400,00 €
Sèches mains : Toutes écoles	22 000,00 €
3 tables pliantes : AIC JC Gouze maternelle	1 300,00 €
3 tables à langer : Ecoles maternelles	1 500,00 €
Rayonnage salle info livres pédagogiques : Ecole élémentaire JC Gouze	1 500,00 €
Renouvellement 10 chaises : Ecole Maternelle La Bastide	400,00 €
10016 : REHABILITATION DU PATRIMOINE BATI	156 060,00 €
Alarme Bâtiment Services Techniques	3 900,00 €
Câblage Informatique - Extension Envol et Mairie	19 600,00 €
Cheminement Office du Tourisme vers Salle Polyvalente Serres	11 000,00 €
Climatisation Bibliothèque	30 000,00 €
Climatisation CCAS	61 360,00 €
Extracteur de fumée atelier mécanique et chaudronnerie	3 200,00 €
Climatisation de la brigade de gendarmerie : Accueil et local informatique	9 000,00 €
Peinture des menuiseries de l'espace L'Envol (Fenêtres)	18 000,00 €
10018 : RENOVATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE	17 100,00 €
Ecole JC Gouze : Mise en place planche de rive en alu	17 100,00 €
10019 : EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	13 050,00 €
Acquisition d'un canapé pour la salle Pré-ados	2 500,00 €
Acquisition de casques "Réalité Virtuelle" pour la salle Pré-ados	1 100,00 €
Acquisition d'un photomètre (mallette pour tests eau de piscine)	550,00 €
Reprise des escaliers des toboggans du Quai de Garonne	8 900,00 €
10020 : RENOVATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	71 422,00 €
Changement des caillbotis détériorés de la piscine	1 760,00 €
Réhabilitation du City parc au Quai de Garonne	39 042,00 €
Rénovation partielle du mur d'escalade du gymnase	12 500,00 €
Enrobés du stade de rugby JM Fages de la tente au local tennis	18 120,00 €
10022 : EQUIPEMENTS CULTURELS & DE COMMUNICATION	52 510,00 €
Bibliothèque : Acquisition imprimés, DVD & documents sonores adulte et jeunesse	16 500,00 €
Logiciel AVENIO WEB - Archives	10 260,00 €
Acquisition d'un chariot pour la Bibliopiscine	750,00 €
Refonte du site Internet de la Mairie	25 000,00 €
10024 : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES SERVICES	45 600,00 €
Logiciel ADOBE CC - Infographie	5 500,00 €
KASPERSKY Endpoint Security - Anti-Virus	2 900,00 €
Renouvellement des téléphones portables	7 000,00 €
Matériel informatique : Ordinateurs - Portables - Ecrans	18 000,00 €
Réseau WIFI Mairie (Matériel)	3 000,00 €
Système de Videoprojection pour Salle SERRE	6 000,00 €
TEAMVIEWER - Maintenance à distance	1 800,00 €
VEEAM - Sauvegarde	1 400,00 €

10024 : EQUIPEMENTS TECHNIQUES DES SERVICES	29 912,00 €
1 enrouleur tuyau - Service ESPV	320,00 €
1 tronçonneuse sur perche - Service ESPV	900,00 €
10 panneaux déviation : VOIRIE/Manifestations	385,00 €
10 panneaux interdit stationner avec leste : VOIRIE/Manifestations	2 000,00 €
10 panneaux K5 C zébré : VOIRIE/Manifestations	1 540,00 €
4 panneaux route barrée : VOIRIE/Manifestations	1 030,00 €
Achat coffret électrique 63 AMP : Service Bâtiments	1 200,00 €
Acquisition de 100 chaises : manifestations	3 072,00 €
Acquisition de 300 tables : manifestations	10 090,00 €
Achat d'un rototonde pour désherbage : Service Voirie	460,00 €
Achat d'un taille haie sur perche : Service ESPV	720,00 €
Acquisition meuleuse à batterie : Service Bâtiments	660,00 €
Acquisition meuleuse électrique : Service Bâtiments	135,00 €
Acquisition aspirateur à batterie : Service Bâtiments	210,00 €
Acquisition de bacs de nettoyage à ultra son : Service MECA	940,00 €
Acquisition d'un souffleur : Service ESPV	370,00 €
Acquisition d'une remorque de chantier : VOIRIE/Manifestations	4 800,00 €
Acquisition d'une valise de diagnostic : Service MECA	1 080,00 €
10024 : AUTRES EQUIPEMENTS DES SERVICES	13 449,16 €
1 meuble de rangement + desserte - Salle de pause Mairie	300,00 €
1 présentoir mobile pour documents, brochures - Accueil Mairie	300,00 €
1 retour bureau - Service administratif Mairie	300,00 €
1 siège de bureau - Service administratif Mairie	500,00 €
2 garages à vélo sur les ERP : DOJO + ALSH	440,00 €
2 Pistolets semi-automatique : PM	1 062,00 €
Achat d'un appareil photo Nikon D3300 : Service Communication	600,00 €
Achat de mobiliers de rangement pour la salle annexe des Archives	1 000,00 €
Acquisition Destructeur de documents : Service RH	500,00 €
Acquisition de 2 Défibrillateurs	2 700,00 €
Ethylotest Homologué DRAGER : PM	797,16 €
2 fauteuils de bureau : Service SPJE	750,00 €
Acquisition micro-onde : Maison des projets	200,00 €
Acquisition mini frigo : Maison des projets	400,00 €
Acquisition de 2 traceuses pour terrains enherbés	3 600,00 €
10026 : PLANIFICATION URBAINE	105 257,10 €
PLU - MECDU GRAVIERS GARONNAIS : Déclaration de projet + annonces + reproduction documents	20 000,00 €
PLU - MECDU PHOTOVOLTAÏQUE : Déclaration de projet + annonces + reproduction documents	10 784,00 €
PLU - MECDU SDIS : Déclaration de projet + annonces + reproduction documents	5 600,00 €
PLU - MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 : Règlement + annonces + reproduction documents	2 880,00 €
PLU - NUMERISATION : Numérisation du PLU 2005 au format CNIG (Portail de l'Urbanisme)	2 400,00 €
PLU - REVISION ALLEGEE N°2 : Projet Vet Agri + STECAL + annonces + reproduction documents	9 200,00 €
PLU - REVISION GENERALE : Evaluation Environnementale (intervention naturaliste sur secteurs OAP)	6 620,00 €
PLU - REVISION GENERALE : Marché Initial + Reprise diagnostic + réunions + révisions	37 044,00 €
Révision du schéma Directeur d'Assainissement par le SMEA (EU et EP) :	10 729,10 €

10027 : AMENAGEMENT DE VOIES DE CIRCULATION SECURISEES	135 929,00 €
CCHT – Fonds de concours annuel Voirie	68 201,00 €
CCHT – Fonds de concours Cheminements Doux	15 000,00 €
CCHT – Fonds de concours Trottoirs Rue de l'Egalité	20 474,00 €
CCHT – Fonds de concours Trottoirs Rue Wagram	23 054,00 €
Mission OPC pour la rue Teisseire	8 900,00 €
Mission OPC pour la rue Teisseire : révision de prix	300,00 €
10029 : HARMONISATION & MODERNISATION EQUIP URBAINS	35 632,00 €
Achat mobilier urbain : 18 potelets ANTARES amovibles tour de Halle / marché et 1 poubelle jardin mairie	6 570,00 €
Achat mobilier urbain : 5 barrières ANTARES Rue Gambetta	1 392,00 €
Achat mobilier urbain : Quai de Garonne : 1 chaise et 2 poubelles	1 440,00 €
Achat mobilier urbain : 5 Totems info zone de rencontre	9 719,00 €
SDEHG Fonds de concours pour 4 armoires de commandes et 36 horloges astronomiques	16 511,00 €
12002 : RESTAURANTS SCOLAIRES COMMUNAUX	3 400,00 €
1 chariot d'enfournement : Restaurant La Bastide Maternelle	1 800,00 €
2 chariots plateaux à niveau constant : Restaurants JC Gouze et La Bastide	1 600,00 €
12005 : CIMETIERES ET CHAPELLES	3 000,00 €
Reprise technique de concessions : Cimetière	3 000,00 €
16002 : AMENAGEMENT QUAI DE GARONNE (NVELLE APPELLATION)	1 000,00 €
Solde Moe Portails Quai de Garonne	1 000,00 €
16003 : TRANSITION ENERGETIQUE	198 573,00 €
Acquisition de 5 Générateurs d'eau ozonée AVATAR pour les restaurants scolaires et les écoles maternelles	17 000,00 €
Acquisition de 4 compteurs défalqueurs (ALGECO Ecole Gouze et JM Fages)	1 500,00 €
Achat de brises soleil pour les pavés des escaliers de la mairie	7 900,00 €
Achat de brumisateurs dans les écoles : toutes écoles	600,00 €
Gymnase : volets roulant	30 000,00 €
Changement des 12 menuiseries du Foyer Rural	24 000,00 €
Changement des 12 menuiseries en bois simple vitrage du couloir de l'école La Bastide Maternelle	23 604,00 €
Changement des 2 portes métalliques des vestiaires du Stade Carpentier (Economies d'énergie)	8 450,00 €
Halle aux Agneaux : Changement des chauffages en plafond par des radiateurs avec détecteur de présence	5 000,00 €
Mise en place de luminaires pour les tableaux des salles de classe N° 1 à 10 : Ecole La Bastide Elémentaire	9 632,00 €
Pergola végétalisée pour ombrage dans la cour : Ecole La Bastide	4 000,00 €
Pergola végétalisée pour ombrage dans la cour : Ecole JC Gouze Maternelle	4 000,00 €
Pergola végétalisée pour ombrage dans la cour : Ecole JC Gouze Elémentaire	4 000,00 €
Réfection et isolation de la toiture du Service Urbanisme	15 100,00 €
Bibliothèque : Remplacement luminaires néon par du LED	1 297,00 €
Ecole maternelle Les Garrosses : Remplacement luminaires néon par du LED	2 035,00 €
Ecole La Bastide Maternelle : Remplacement luminaires néon par du LED	11 055,00 €
Mairie : Remplacement luminaires néon par du LED	5 400,00 €
Ecole La Bastide Maternelle : Remplacement du plafond chauffant électrique par un système avec pompe à chaleur sur l'extension de la maternelle (une classe + bibliothèque)	16 000,00 €
Acquisition de sonde de température pour 15 bâtiments	6 800,00 €
12 Panneaux Extinction Eclairage Public	1 200,00 €

17001 : VIDEOPROTECTION	88 058,00 €
Acquisition de Cameras de Vidéoprotection	6 000,00 €
Acquisition d'un caméra nomade autonome	4 814,00 €
Liaison IBLO Eglise vers Guichet Unique	25 426,00 €
Liaison IBLO Eglise vers Halle	8 822,00 €
Liaison IBLO Eglise vers Parking Quai de Garonne	13 174,00 €
Liaison IBLO Guichet Unique vers Gymnase	13 752,00 €
Câblage Cameras Mairie	4 764,00 €
Liaison fibre : Stade JM Fages	8 806,00 €
Vidéoprotection Gendarmerie	2 500,00 €
17002 : URBANISATION RD17 - LA HILLE -	46 308,59 €
MOE entrée de ville - rond-point RD17-La Hille - Part Mairie - Révision de prix : La Hille	20,00 €
MOE entrée de ville - rond-point RD17-La Hille - Part Mairie Axe 4 - Action 4.2.5 : La Hille	395,00 €
Travaux LOT 2 - entrée de ville - rond-point RD17-La Hille Axe 4 - Action 4.2.5 : La Hille	25 893,59 €
Travaux reprise rond-point Entrée de ville et Egalité : La Hille	20 000,00 €
17003 : ROND POINT CROIX DE LAMOUZIC	352 683,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : Acquisition parcelle ALTEAL : RD17 - Piquette	70 000,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : Bornage et DP division parcelle SDIS : RD17 - Piquette	2 000,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : CACG Raccordement poteau incendie futur SDIS et arrosage espaces verts : RD17 - Piquette	12 043,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : MOE : RD17 - Piquette	9 200,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : MOE Révisions de prix : RD17 - Piquette	1 000,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : SPS : RD17 - Piquette	1 440,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : Travaux Lot 1 Part Mairie : RD17 - Piquette	123 000,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : Travaux Lot2 + Révisions : RD17 - Piquette	134 000,00 €
19008 : RECONFIGURATION JARDIN DE LA MAIRIE	5 020,00 €
Reconfiguration Jardin Mairie : MOE (y compris révisions) : Jardins Mairie	170,00 €
Reconfiguration Jardin Mairie : Travaux (y compris révisions) : Jardins Mairie	4 850,00 €
19010 : RECONFIGURATION COUR ESPACE L'ENVOL	593 300,00 €
Reconfiguration de la Cour Espace L'Envol : Coordonnateur SPS : Espace L'Envol	2 400,00 €
Reconfiguration de la Cour Espace L'Envol : MOE : Espace L'Envol	28 900,00 €
Reconfiguration de la Cour Espace L'Envol : MOE Révisions de prix : Espace L'Envol	1 700,00 €
Reconfiguration de la Cour Espace L'Envol : Travaux : Espace L'Envol	552 000,00 €
Reconfiguration de la Cour Espace L'Envol : Travaux : Révisions de prix : Espace L'Envol	8 300,00 €
19011 : PARC AUTOMOBILE	9 000,00 €
Acquisition d'un véhicule utilitaire Berlingo - Service Intendance / Affaires Scolaires	9 000,00 €
19012 : PLANTATIONS	7 930,00 €
10 cypres colonne cimetière la Magdelaine	1 000,00 €
5 arbres sur espace vert face à l'ALSH	500,00 €
Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie à l'école La Bastide Maternelle	210,00 €
1 platane : Allées Alsace Lorraine	120,00 €
2 muriers platane à la salle des fêtes	200,00 €
Plantation d'un arbre d'ombrage+ plante grimpantes à l'école JC GOUZE	500,00 €
Plantation de 3 arbres d'ombrage coté plateau sportif à l'école La Bastide Élémentaire	300,00 €
Plantation de 6 arbres d'ombrage + 3 érables champêtre + 3 tilleuls : Guichet Unique	900,00 €
Plantation plantes grimpantes Ecole La Bastide Maternelle	200,00 €
Plantation de 2 tilleuls sur le parking du collège	200,00 €
Plantation de 3 marronniers sur les Allées Sébastopol	300,00 €
Plantations Espaces verts Métairie Foch - 18 arbres et arrosage	3 500,00 €

21001 : REHABILITATION REMISE SERRES	378 900,00 €
MOE salle polyvalente et WC remise serres : Remise serres	27 780,00 €
Travaux salle polyvalente et WC remise serres : Remise serres	351 120,00 €
21002 : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE	25 600,00 €
Statue au Monument aux morts de Saint Caprais	25 600,00 €
21003 : AMENAGEMENT AIRE DE JEUX QUAI DE GARONNE	310 000,00 €
Travaux de l'Aire de Loisirs du Quai de Garonne	250 000,00 €
Construction WC de l'Aire de Loisirs Quai de Garonne	60 000,00 €
21004 : EXTENSION DU CIMETIERE DE LA MAGDELEINE	33 300,00 €
Extension cimetière Magdeleine - Etude de MOE	30 000,00 €
Extension cimetière Magdeleine - Etude hydrogéologique	3 300,00 €
21005 : RECONSTRUCTION LOGEMENTS D'URGENCE	221 772,00 €
Radiographie du plancher béton des logements d'urgence	3 552,00 €
Travaux de Reconstruction des logements d'urgence Rue Belfort	218 220,00 €
21006 : IMMEUBLE AVENUE LAZARE CARNOT / RUE DES JARDINS	29 400,00 €
Bâtiment brocante - Etude de MOE (y compris relevé du bâtiment)	29 400,00 €
21008 : JARDINS PARTAGES	54 600,00 €
Jardins partagés : Cabanons de rangement	4 000,00 €
Jardins partagés : Panneau d'affichage	700,00 €
Jardins partagés : Mobilier : rack à vélo : L'îlot	500,00 €
Jardins partagés : Mobilier : récupérateurs d'eau : L'îlot	800,00 €
Jardins partagés : Serre tunnel	400,00 €
Jardins partagés : Tables d'extérieur	2 000,00 €
Jardins partagés : Outillage	1 500,00 €
Jardins partagés : Acquisition terrain dont frais notariés et géomètre	33 000,00 €
Jardins partagés : Aménagement chemin	4 700,00 €
Jardins partagés : Système d'arrosage	6 000,00 €
Jardins partagés : Végétaux	1 000,00 €
21009 : URABNISATION RD 17 ALLEES ALSACE LORRAINE	40 147,20 €
Entrée de ville - RD17-Allées Alsace Lorraine : Etudes géotechniques et recherche d'amiante	9 000,00 €
Entrée de ville - RD17-Allées Alsace Lorraine : MOE et SPS	30 240,00 €
Entrée de ville - RD17-Allées Alsace Lorraine : MOE Révisions de prix	907,20 €
NON AFFECTE : PAS D'OPERATION	136 958,00 €
ENEDIS : Extensions réseaux électriques liées à créations lotissements	25 000,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : CACG Fourniture et pose de canalisation en fonte Réseau d'irrigation agricole	22 958,00 €
Entrée de ville - rond-point RD17-Piquette : Travaux Lot 1 Part SMEA	23 000,00 €
Plateaux traversants : 1 sur RD2 + 1 sur RD17 + 1 sur RD29a	66 000,00 €
Total général	3 289 721,05 €